

Territoires & ESS

Coopérer pour changer d'échelle !

Jeudi 12 septembre 2013

Nancy

Rencontres inter-territoriales des collectivités locales
autour de l'économie sociale et solidaire

Actes des rencontres du Grand Est

Pourquoi ces journées?

Christiane Bouchart, présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie solidaire (RTES)



“Ces rencontres ne sont pas une fin en soi, c'est une étape dans un processus de co-construction des politiques publiques, que nous continuerons à travailler ensemble lors d'autres journées.”

“2013 est pour le RTES, et l'économie sociale et solidaire en général, une année charnière. Le projet de loi présente cette ambition notable de faire reconnaître l'ESS comme une économie plurielle, un modèle économique créateur de richesse et d'emplois. Mais elle doit être améliorée, et c'est un axe qui a été soulevé par le réseau, notamment en ce qui concerne la place des collectivités dans le développement de l'ESS. L'ensemble des niveaux de collectivités peuvent et doivent participer à l'animation territoriale de l'économie sociale et solidaire, en lien avec les services de l'État.

Dans ce contexte, la coopération entre les échelons territoriaux est plus que jamais nécessaire. À la fois pour faciliter les initiatives des citoyens dans les territoires, pour conforter le développement des entreprises et des filières ESS et pour permettre un changement d'échelle de cette économie.

Le RTES a engagé un travail important avec les autres réseaux de collectivités : nous avons signé, en 2013, une **déclaration commune en faveur de l'ESS** avec l'Association des Régions de France (ARF), l'Assemblée des Départements de France (ADF), l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF), rejoints par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF). C'est un engagement fort et affiché de cette volonté de travailler ensemble pour développer l'économie sociale et solidaire et la coopération entre les collectivités. L'un des engagements de cette déclaration est d'organiser, chaque année, un moment fort de visibilité et de réflexions sur l'ESS. C'est l'objet des rencontres nationales organisées le 26 juin 2013, à l'Assemblé nationale et qui ont rassemblé plus de 250 personnes. Elles ont montré l'importance de la coopération : nous devons être capables de mutualiser comme nous le demandons aux acteurs de nos territoires.

Pour enrichir et compléter cette journée nationale, le RTES, appuyé par les collectivités adhérentes sur les territoires, organise **4 rencontres simultanées à Nancy, Rennes, Grenoble et Bordeaux ce 12 septembre 2013**. Construites autour d'un même fil conducteur «Coopérer pour changer d'échelle», elles sont l'occasion de croiser les regards, les outils, les méthodes pour favoriser la coopération inter-territoires. Avec pour objectifs de favoriser l'interconnaissance entre les collectivités et d'identifier les facteurs de coopérations territoriales réussies.

Avec près de 400 participants, une trentaine d'initiatives et témoignages présentés, des temps de travail collectif en ateliers et tables rondes, et une visio-conférence partagée entre les 4 rencontres, ces journées ont témoigné du formidable dynamisme de l'ESS dans les territoires et de l'implication forte des collectivités pour y contribuer.

Ces actes complètent le contenu de la rencontre du Grand Est, qui a eu lieu à Nancy.

Pour aller plus loin

Retrouvez la déclaration commune en faveur de l'ESS, les propositions d'amendements du RTES, les retours de la journée nationale du 26 juin, les actes des 3 autres rencontres, la synthèse générale...

www.rtes.fr



Le RTES, c'est quoi ?



Né en 2002, le **Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)** réunit des collectivités locales qui s'engagent autour d'une charte pour le développement de l'économie sociale et solidaire.

Il rassemble près de 110 collectivités, de tous échelons : conseils régionaux, conseils généraux, pays, intercommunalités, communes, ...

Les rencontres “territoires & ESS”

Cinq rencontres ont été organisées en 2013 : une journée nationale, à Paris le 26 juin, et 4 rencontres territoriales simultanément à Rennes, Bordeaux, Grenoble et Nancy, le 12 septembre.

La journée nationale a été co-organisée avec les réseaux nationaux de collectivités, ARF, ADF, ADCF, AMGVF et AMF, qui, à cette occasion, ont rappelé l'importance de ces temps forts pour l'ESS.



De G. à D : C. Ratzel-Togo, C. Bouchart, M-G. Dufay, J. Girardon et C. Lebreton, lors de la conférence de presse de la journée nationale le 26 juin 2013.

“Ces rencontres sont des moments forts de visibilité, de réflexions sur les politiques de l'ESS, politiques que nous impulsions avec force et conviction”, introduit **Christiane Bouchart**, présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire. “L'ESS irrigue la plupart des politiques publiques et ses modes de faire trouvent leurs déclinaisons dans toutes les compétences des collectivités : petite enfance, transport, culture, innovation, recherche... La mise en place de la politique nationale sur l'ESS, illustrée par le projet de loi, est un signe du changement d'échelle possible. Les collectivités ont un rôle décisif et une forte responsabilité dans le développement de l'ESS. Il faut que nous soyons en capacité de mutualiser, de coopérer, comme nous le demandons aux acteurs de nos territoires.”

“Nous avons ensemble un vrai challenge à relever”, constate **Marie-Guite Dufay**, présidente de la commission ESS de l'Association des Régions de France (ARF). “Celui de la construction d'une économie de l'après-crise fondée sur un système de partage et de coopération et mis par un souci de mettre l'homme au cœur des projets. Les projets doivent s'appuyer sur une collaboration entre acteurs de l'ESS, avec des acteurs de la recherche, de l'économie classique, avec par exemple les pôles territoriaux de coopération économique. Ces futurs pôles sont une déclinaison des pôles de compétitivité pour l'ESS. Les collectivités ont déjà l'habitude de travailler ensemble au sein de ces pôles de compétitivité, il faut aujourd'hui “accélérer la mue”. Pour l'avenir de nos territoires, il nous faut jouer le tiercé gagnant : ville (pour la proximité et la connaissance des besoins), département (pour sa responsabilité sociale) et région (qui par sa compétence économique peut avoir une ingénierie financière utile pour les acteurs de l'ESS.) Tiercé gagnant aux côtés de l'État.”

“Nous ne serons jamais assez nombreux pour nous occuper de l'ESS, quelles que soient les collectivités et les territoires”, souligne **Claudy Lebreton**, président de l'Assemblée des Départements de France (ADF). “Beaucoup de nos concitoyens qui n'ont plus confiance en la politique pourraient retrouver confiance dans nos capacités collectives à faire ensemble face aux défis auxquels nous sommes confrontés. (...) Plutôt que de penser global pour agir local, pensons aussi local pour agir global.”

“Si l'ESS représente environ 10% de l'emploi salarié en France, elle ne représente pas 10% des budgets dans les communes”, précise **Christine RATZEL-TOGO**, représentante de l'Association des Maires des Grandes Villes de France.

“Il faut que nous admettions, nous élus, que nous ne sommes plus les seuls détenteurs de l'intérêt général”, constate **Jean Girardon**, président du groupe de travail développement économique de l'AMF. “Et qu'il y a dans les territoires des femmes et des hommes qui recensent l'apparition de nouveaux besoins, avant même les élus, et qui veulent œuvrer pour le bien de tous. La décentralisation n'est pas un gadget. Aujourd'hui, le lien entre les habitants et le territoire sur lequel ils vivent est essentiel. Et l'ESS permet de rendre compte de ce lien fort. (...) Dans ce monde qui évolue très vite, nous devons nous adapter. Les réseaux de l'ESS nous y aident grandement.”



Les objectifs du RTES :

- Promouvoir les initiatives des territoires, à travers des publications, un site Internet, l'organisation de rencontres...
- Valoriser auprès des institutions nationales et européennes la richesse des actions menées,
- Favoriser l'échange des bonnes pratiques, à travers des journées d'échanges et de débats, la mise en place de formations...
- Rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

La coopération territoriale

Éléments d'introduction par Danièle Demoustier, socio-économiste, maître de conférence à l'institut d'études politiques de Grenoble



S'il est acquis aujourd'hui que l'ESS est fortement ancrée localement, ça n'a pas toujours été le cas. Avant les années 80, l'économie sociale était pensée et développée par de grandes structures nationales, qui avaient quelques antennes locales. Avec l'essor de la décentralisation, la notion de développement local s'est progressivement installée dans les esprits et, avec elle, l'ESS s'est attachée aux histoires des territoires.

Deux freins : l'émettement...

Le renouvellement de l'ESS depuis 30 ans est passé par la création d'une myriade de petites structures. Dans les années 80, il fallait 7 salariés pour créer une Scop. Aujourd'hui, 2 suffisent. Cet abaissement des seuils peut faire émerger entrepreneuriat et innovation, mais, dans le même temps, favorise la multiplication de petites structures qui se font plus ou moins concurrence entre elles et, du coup, se fragilisent. Dans l'ESS, il y a de très grosses structures, mais 80 % des emplois sont dans des micro structures. Et cet émettement augmente considérablement les coûts de transaction.

... et la spécialisation des structures.

Généralistes dans les années 60, les associations se sont aujourd'hui spécialisées, voire ultra-spécialisées ; elles ont plus de difficultés à acquérir une vision transversale des besoins généraux du territoire. Or, les acteurs de l'ESS revendiquent d'être reconnus comme acteurs de développement territorial. S'ils ne veulent pas simplement être considérés comme des ressources, créateurs d'activités, il faut qu'ils acquièrent une vision globale de leur territoire.

La concentration comme solution ?

On évoque beaucoup le poids de l'ESS, il faudrait parvenir à parler de son influence sur le développement territorial. Or l'émettement et la segmentation sont des freins à cette diffusion sur les territoires. Face à ce constat, une solution semble évidente : appliquer à l'ESS le modèle de la concentration. Mais ce dernier a un inconvénient de taille : plus les décisions se prennent loin, plus elles se prennent de façon technique, moins le bénévolat a sa place. La concentration appauvrit le bénévolat, qui est la base des dynamiques ESS et qu'il faut maintenir avec vigilance.

Coopérer et mutualiser

Si la concentration n'est pas la solution à toutes les problématiques, ce n'est pas le cas de la mutualisation et de la coopération. Elles sont de bons vecteurs, car elles permettent aux acteurs de garder leur autonomie en mettant en commun une partie de leurs moyens immobiliers, matériels, humains, financiers, commerciaux... Cette première étape de mutualisation de moyens peut amener à une mutualisation de projets. Ce n'est pas automatique : ce n'est pas parce que plusieurs associations sont dans des bureaux côte à côte qu'elles travaillent ensemble. Mais à partir du moment où elles mettent des moyens et de l'activité en commun, elles coopèrent plus facilement.

Entre elles, mais aussi avec d'autres acteurs "hors ESS", attachés à la vitalité de leur territoire, et avec qui des alliances peuvent être montées.

Accepter de prendre le temps

Les acteurs disent souvent « on est le nez sur le guidon, on n'a pas les moyens de consacrer du temps à se mettre autour d'une table », et les appels à projets lancés par les collectivités ne les y aident pas ; ils passent leur temps à courir après les financements. Or la coopération se base sur une denrée importante au sein de l'ESS : la confiance. Et la confiance prend du temps. Deuxième difficulté : les acteurs se représentent la coopération et la mutualisation comme une perte d'autonomie et une perte de l'appropriation de leur projet. Il faut changer ces représentations, produire des choses ensemble ne veut pas dire qu'on abandonne ses projets, ses réseaux, son engagement. Ceci dit, si les coopérations émergent lentement, c'est important qu'elles prennent leur temps pour qu'elles émergent de façon solide.

Les collectivités : médiateurs de territoire

Les collectivités publiques ont un rôle de « médiateur institutionnel ». Elles ne sont pas simplement des prescripteurs ou des financeurs, elles ont un rôle d'accompagnateur. À la fois de façon directe, en inscrivant et soutenant des formes de coopération dans des appels à projets ou des commandes publiques, et indirecte, par de l'information, de la formation ou de l'animation, rôle qu'elles endosseront de plus en plus. Parce qu'elles sont censées avoir cette vision générale du territoire que les acteurs de l'ESS, compte-tenu de leur histoire et de leur origine, n'ont pas forcément.

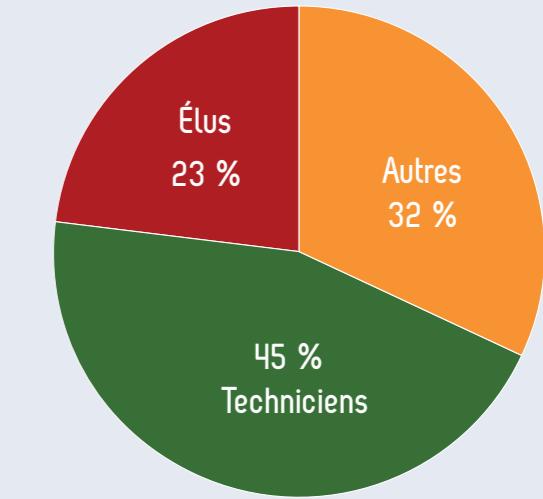
Décloisonner, coopérer, associer

Il faut que les collectivités changent de pratiques. D'abord en décloisonnant les services. Quand on fait du logement participatif par exemple, il faut toucher à plusieurs services, et l'ESS est le moteur de ce décloisonnement. Ensuite, les collectivités doivent coopérer entre elles. Elles doivent travailler en complémentarité, parce qu'elles ont chacune des compétences spécifiques, et en solidarité, pour construire ensemble des politiques cohérentes. Enfin, il est important d'associer les acteurs à la coproduction des politiques publiques. L'ESS, nouvelle politique, s'est le plus souvent construite en mettant les acteurs autour de la table. Au début, et c'est normal, les acteurs qui se mobilisent sont souvent liés par des conceptions affinitaires. Il est important ensuite que la collectivité élargisse ce groupe, pour éviter d'exclure certains pans de l'ESS. Beaucoup de politiques publiques se sont par exemple axées sur l'innovation sociale, avec une définition un peu restrictive, dans laquelle certains anciens acteurs de l'ESS ne se reconnaissent pas alors même qu'ils la pratiquent.

L'ESS comme vecteur de transformation

Nous sommes dans une période de transition dans laquelle l'ESS a un rôle à jouer. En lien avec les collectivités publiques, les acteurs peuvent montrer que se construit une nouvelle société à travers ces dynamiques, qui bousculent nos schémas précédents. L'ESS n'est pas simplement une somme d'entreprises qui ont des règles particulières, l'ESS c'est la socialisation de l'économie. Il faut que les acteurs de l'économie sociale et solidaire transforment leurs actions collectives, qu'ils aillent au-delà de leurs propres dynamiques, et que ça induise aussi une transformation de l'action publique. Pour que l'ESS soit perçue et vécue dans toute son ampleur.

Rencontre du Grand Est



Co-organisateurs :



Le mot des administrateurs du RTEs

Christiane Bouchart, conseillère déléguée à l'ESS, Ville de Lille et Lille métropole Communauté Urbaine



“ Parce que les valeurs qu'elle véhicule sont en accord avec la mission d'intérêt général et les différentes compétences que sont les nôtres, chaque niveau de collectivité peut engager des politiques d'économie sociale et solidaire. Mais l'ESS n'est pas seulement une politique publique en soi : elle doit irriguer l'ensemble des politiques. Ce n'est ni une vitrine, ni un modèle alternatif à la marge, c'est une façon d'interroger la création de richesses, notre manière de comptabiliser cette richesse, et de favoriser une démocratie participative active. Dans le Grand-Est, 33 collectivités, de tous niveaux, sont adhérentes au RTEs. Ces collectivités se sont impliquées pour cette journée, je m'en réjouis, ça nous encourage à poursuivre cette démarche. Avec d'autres rencontres, d'autres étapes dans le processus de co-construction des politiques publiques.”

Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle



“ Notre territoire a une histoire industrielle qui a fortement marqué un paysage lorrain jusque dans son sous-sol, son bâti, sa culture, mais qui a également forgé son esprit de lutte et de résistance à toutes les difficultés. La créativité, l'inventivité et l'engagement militant des universitaires, des penseurs, des écrivains et des responsables associatifs du mouvement d'éducation populaire, y ont trouvé refuge. Ils ont conjugué arts, techniques et pensées pour créer l'école de Nancy par exemple, qui, loin de n'être qu'un mouvement esthétique, est surtout un mouvement humaniste rassemblant des énergies citoyennes, associatives, communales et intercommunales. Ce mouvement a tracé et trace le chemin d'un développement local qui n'est pas contradictoire avec un fonctionnement par politique publique, en terme d'aménagement macro-économique, et qui a, au fil du temps, construit et soudé des territoires, qui ne sont pas des territoires de pouvoirs mais des territoires de pouvoir faire et de pouvoir agir.

Les élus du conseil général de Meurthe-et-Moselle sont héritiers de cette histoire qu'ils font perdurer à travers un projet et des politiques que traversent et nourrissent les valeurs de justice sociale et les actions de solidarité, prenant appui solidement sur les capacités des gens, toujours, et sur les capacités des territoires.

(suite Michel Dinet)

Il faut créer l'envie de faire ensemble et oser cette capacité à prendre le temps d'avancer.

L'organisation territoriale n'est pas la seule chose qui fait le contrat territorial, qui est extrêmement long à construire. Toutes les politiques conduites en interne doivent croiser leurs certitudes et leurs regards avec les réalités locales. Or, le service des routes ne parle pas forcément au service du déneigement, qui ne parle pas avec le service des transports scolaires, et encore moins avec l'ingénieur social sur des publics captifs, le service formation...

Les collectivités ont souvent l'envie de faire à la place de. Mais, dans les territoires, des gens sont déjà organisés. C'est avec eux, et par eux si possible, qu'il faut démarrer.

Participer à la mise en œuvre d'un autre modèle de développement croise celle des actions quotidiennes des collectivités. Loin d'être un effet de mode ou de relever de l'appareillage technique, cette autre manière de faire et de s'organiser est née de la profonde période de mutation actuelle, qui exige une autre manière d'aborder la richesse.

Au-delà des acteurs de l'ESS, il s'agit d'engager dans le mouvement des entreprises « classiques », qui ont compris que leur chance d'assurer leur développement réside dans leur capacité à être à l'écoute de leur territoire et des personnes qui l'habitent (qui sont aussi leurs salariés).

La mise en place de cette dynamique n'est pas simple. Parce que cela oblige à imaginer d'autres logiques d'actions, à inventer d'autres modalités d'organisation, à créer des systèmes qui fassent appel à plus de coopération, de mutualisations, d'échanges entre l'administration et ses partenaires publics et privés.



Parce qu'avant les directives, les schémas d'organisation et les procédures, la coopération est avant tout affaire de culture à laquelle responsables politiques et fonction publique doivent encore se familiariser.

L'élu ne doit plus, parce qu'il a été élu au suffrage universel, apporter des réponses verticales. Il doit jouer un rôle de passeur entre les acteurs, de médiateur de cette approche plus créative et porteuse d'une plus grande aspiration démocratique. Il ne doit pas penser qu'il perdra sa légitimité républicaine s'il propose des espaces où s'expriment l'intelligence et la créativité dans les domaines de l'économie, de la solidarité nationale et internationale. Des espaces où il est plus modeste, où il se retire et laisse s'exprimer l'imagination et la créativité. Cette difficulté pour l'élu existe pour le fonctionnaire, pour le cadre d'une grande administration : il est plus aisément mandaté avec un budget pour conduire techniquement une politique en lien avec les cabinets spécialisés. Mais pour travailler avec et pour les acteurs, il faut s'immerger dans le territoire et participer à ce rôle de passeur de développement. La démocratie y retrouvera du souffle.

Tout cela rompt avec les logiques de structures, les logiques de guichet, les logiques de simplicité. Ce n'est pas facile, mais l'enjeu est fondamental et y répondre est enthousiasmant.

Ces quatre rencontres participent à cette nécessité que la parole circule, que les idées s'expriment, que le débat s'anime pour mieux comprendre, éclairer, donner sens, et finalement pour découvrir, redécouvrir, inventer des leviers permettant d'agir collectivement."



Temps d'échanges en ateliers

1 Atelier 1 : Libérons la créativité !

Quels espaces de co-construction sont à inventer ?



"Il faut inventer des lieux de rencontres pour croiser les regards avec les porteurs de projets, les citoyens, les élus, les collectivités, les financeurs, les entreprises... Le croisement de regards est essentiel pour construire ensemble et ne pas rester dans des domaines très spécifiques à l'ESS ou dans une vision "politique publique"."

Plusieurs entrées possibles :

• Co-construire autour de projets

Témoignage En Picardie, le conseil régional réunit, avec la CRESS et l'État, et par territoires de vie, tous les acteurs, bénéficiaires, collectivités locales, acteurs de l'ESS, entrepreneurs, financeurs... Ils identifient ensemble des projets répondant aux besoins des territoires. Autour de chaque projet repéré, la collectivité rassemble toutes les parties prenantes, politiques, porteurs, usagers ou bénéficiaires, et organise une coopération concrète et adaptée aux besoins et au terrain pour chercher des solutions opérationnelles.

• Co-construire autour de réseaux

Témoignage À Reims Métropole, les élus ont ouvert le réseau des acteurs de création d'entreprise à ceux de l'ESS. Avec l'idée de ne pas réinventer ou récréer mais bien de partir de l'existant pour l'ouvrir à des acteurs qui n'y étaient pas à l'origine.

• Co-construire autour de filières

Témoignage Pour le conseil général de Meurthe-et-Moselle, permettre la coopération entre les différentes formes d'économie nécessite de raisonner en terme de filière. Pour éviter que ne se développent deux économies parallèles, il favorise la structuration de filière (ex. éco-construction...), dans lesquels coopèrent acteurs de l'ESS, acteurs de l'économie "classique", associations, entreprises, salariés...

Les conditions de mise en oeuvre :

- Une volonté politique affichée d'accompagnement à la co-construction,
- L'importance du regard croisé, acteurs de l'ESS ou non, associatifs, entrepreneurs, et surtout bénéficiaires,
- L'importance de définir et d'afficher clairement des objectifs, pour aider chacun à identifier ce qu'il vient faire dans ces lieux de co-construction.

Quels périmètres sont les plus pertinents ?

L'échelle :

Intercommunalité, département, région, commune, quartier... De nombreuses échelles de coopération ont été évoquées, avec la volonté de "coller" au bassin de vie qui, parfois se recoupe avec les périmètres administratifs... et parfois pas. Dans tous les cas, ce périmètre se construit en fonction du projet ou du besoin. L'appel à projet, s'il est rédigé en ce sens, peut lui aussi favoriser une meilleure coopération.

Les conditions de mise en oeuvre :

- La nécessité de mettre à disposition des moyens humains et financiers pour favoriser cette coopération,
- L'importance d'une incarnation politique, par un élu et/ou un pilote clairement affiché,
- Veiller à la notion d'espace-temps : il n'est pas le même pour un acteur ou une collectivité. Chacun doit prendre conscience de l'espace-temps de l'autre.
- Favoriser les passerelles interculturelles.

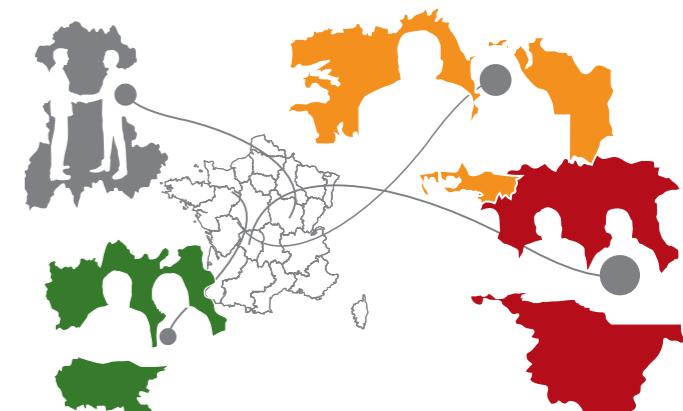
Comment mieux animer ces démarches ?

L'(ou les) animateur(s) :

La ou les structure(s) animatrice(s) doit(vent) être légitime(s) dans leur rôle, c'est-à-dire reconnue(s) par tous et non pas imposée(s). La contractualisation entre collectivités d'un même territoire, de différents territoires ou entre collectivité et acteur(s) peut aussi faciliter la mise en place de l'animation et sa légitimation. Dans tous les cas, le professionnalisme et la qualification de l'animation, couplés à une vraie volonté politique, sont indispensables.

Les outils d'animation :

Les outils et moyens mis en place doivent être de qualité et au service des acteurs du territoire. Pour améliorer la coopération, les échanges de savoirs, d'expertises et les transferts de méthodes d'un territoire à un autre sont essentiels.



2 Atelier 2 : Consolidons nos dynamiques territoriales

Les leviers

- **Une gouvernance réactive et démocratique au sein des structures de l'ESS**

Lorsque l'alliance entre un conseil d'administration et une équipe de salariés fonctionne, les projets émergent et se structurent sur les territoires.

- **La professionnalisation des porteurs de projets, mais aussi des financeurs et des techniciens des collectivités**

Ceux-ci se confrontent de plus en plus à des projets auxquels ils sont peu formés, des projets complexes, dans lesquels se crée souvent un défaut de dialogue par une méconnaissance des uns et des autres.

- **Les ponts entre économie "classique" et ESS**

Les acteurs de l'ESS se revendiquent acteurs économiques à part entière, et c'est à ce titre qu'ils souhaitent être soutenus par les pouvoirs publics. Les collectivités doivent jouer le rôle de facilitateurs de terrain, notamment dans la mise en lien avec les acteurs de l'économie classique.

- **La mutualisation, la coopération et l'interconnaissance, à l'échelle des territoires, notamment des intercommunalités, des pays et des agglomérations.** La mutualisation permettant de faire un plaidoyer et d'offrir une visibilité aux micro-projets et micro-structures qu'on ne voit pas et qu'on n'entend pas.



Les freins

- **La multiplicité des acteurs publics**

Elle induit un manque de lisibilité dans les différents champs d'action. Pour les porteurs de projet, il est difficile d'obtenir des tours de table financiers cohérents où chacun va pouvoir, en fonction de son angle d'approche, être facilitateur ou financeur. Ces tours de table ne sont pas évidents à structurer et émanent du porteur de projet lui-même, alors qu'ils devraient être l'initiative de la collectivité.

Par ailleurs, plus il y a d'acteurs publics, plus il y a « d'égos » et de risques de susceptibilités. Le porteur de projet doit faire attention à la structure et la personne à laquelle il s'adresse : se tromper de porte peut être une erreur stratégique. Ils doivent donc parfaitement connaître le fonctionnement et l'organisation des collectivités de leur territoire.

- **L'opacité des règlements et procédures**

Si elle est essentielle pour garantir l'impartialité de l'action publique, la réglementation tend à cloisonner les services et l'approche des techniciens. L'un des leviers identifié par le groupe de travail est de mettre en place des droits à l'expérimentation. Aussi bien pour les porteurs de projets qu'au sein des institutions qui, elles aussi, doivent innover en réponse à des projets de plus en plus complexes à l'échelle de territoires et de bassins de vie, où, justement, le découpage administratif est parfois peu probant.

- **Le facteur temps**

Les porteurs de projets ont des difficultés à trouver des financements pour réfléchir, cogiter, créer de la coopération et de la mutualisation. En bref, pour avoir les capacités d'innover. Peu de collectivités sont prêtes à financer cette ingénierie de projets, cette "R & D" sociale.

Les propositions :

- Flécher prioritairement l'action publique dans des projets locaux,

- Se considérer, tous, comme des acteurs de territoire

Plutôt qu'un mouvement ascendant et un mouvement descendant, il faut réussir à être dans une posture où chacun se considère comme acteur, dans une fabrique commune de développement local. Changer de posture, faire fi des procédures, des aléas politiques et identitaires.

- Le droit à l'expérimentation et à l'erreur, pour sortir des dispositifs verticaux auxquels se heurtent les porteurs de projet de l'ESS et qui freinent aussi le travail des techniciens.

3 Atelier 3 : Mobilisons tous nos moyens

L'atelier, par manque de temps, a dû se concentrer sur la mobilisation des moyens financiers, pour autant les intervenants et participants ont rappelé l'importance des moyens humains d'accompagnement indissociables des financements.



Trois expériences ont été présentées pour illustrer l'atelier et générer des échanges : les actions et projets accompagnés par la Fondation MACIF, le fonds de dotation ESS'Or mis en place par la communauté urbaine de Strasbourg et le projet de plateforme de finance et d'épargne solidaire du Pays de Montbeliard.

Les prérequis : « il faut être ambitieux, si l'on souhaite un résultat, et vouloir convaincre ».

L'objectif : soutenir des projets de l'ESS sous forme de subventions, de prêts voire de garanties. Pour développer des solutions de financement différents et complémentaires aux solutions « classiques » de droit commun, la mobilisation de l'ensemble des acteurs est indispensable. L'ESS peut avoir cette capacité de mettre en réseau entreprises privées, particuliers, collectivités et entreprises solidaires. En gardant un objectif commun : celui de soutenir des projets d'utilité sociale, générateurs d'emplois sur les territoires.

Fonds de dotation, mécénat, livret de partage, épargne solidaire... les outils financiers ne manquent pas, toute la problématique est d'utiliser le dispositif le meilleur dans chaque situation. Identifier le bon outil est une étape essentielle et nécessaire pour mobiliser les ressources privées dans une ambition de solidarité.

Deux types de modèles peuvent être développés : l'un reposant sur de l'épargne d'entreprise, l'autre reposant sur de l'épargne individuelle

Les conditions de mise en œuvre :

- Une volonté politique forte, avec un acteur (collectivité, entreprise...) qui décide d'impulser et d'organiser la dynamique.
- Un terreau favorable d'acteurs, qui partagent et comprennent les fondamentaux de l'ESS à l'échelle des territoires.

Le Mot de la fin : « pour faire de l'économie sociale, il faut du cœur et de la raison ».

4 Atelier 4 : Du local au global !

4 retours d'expériences menées en transfrontalier ou à l'échelle européenne :

• Illustration d'un concept développé dans un pays et essaimé dans d'autres pays, **Smart**, société mutuelle d'artistes, existe depuis 1998 en Belgique. Au sein du cluster d'entreprises Initiatives et Cité, la société propose la mutualisation d'un cadre juridique, de services administratifs et financiers, en s'appuyant sur les NTIC, au service d'artistes. Concept développé en France depuis quelques années, il se diffuse également en Angleterre, en Espagne et en Suède.

• Le **groupement européen d'intérêt économique (GEIE)**, « **Ecotransfert** » spécialisé dans la filière du bâtiment est implanté sur les territoires frontaliers de Lorraine, du Luxembourg et de Belgique. Il fédère des partenaires aux expertises croisées qui se renforcent et se complètent. L'un des enjeux de ce GEIE est de professionnaliser ses membres avec la mise en place de pratiques durables en éco-construction et éco-rénovation. La dimension internationale permet de s'appuyer sur des expertises pointues dans certains domaines.

• Il y a quelques années, la CRESS d'Alsace initiait un **rapprochement entre acteurs français et allemands de l'ESS**. Depuis, des groupes de travail se réunissent régulièrement et traitent de problématiques conjointes aux deux pays : chômage de longue durée, agriculture durable, bénévolat, finances solidaires, logements intergénérationnels... Et vont jusqu'à faire émerger des projets bilatéraux innovants : l'embauche de personnes éloignées du travail dans la construction de la ligne de tramway entre Strasbourg et Kehl a ainsi fait avancer les collectivités allemandes sur la question des clauses d'insertion dans les marchés publics.

• En Alsace, la **Coopérative d'Activités et d'Emploi Artenrel**, spécialisée dans l'accompagnement d'artistes dans un cadre collectif, s'est engagée en 2010 dans le programme Léonardo pour le transfert d'innovation vers d'autres acteurs européens du secteur culturel. Les 2 enjeux du projet : apporter des réponses communes aux problématiques culturelles, mais surtout promouvoir le concept d'entreprise culturelle partagée dans d'autres pays.

Les conditions de mise en œuvre :

Entre les partenaires :

- **Ne pas compter le temps**

Le temps partenarial est plus long avec des acteurs étrangers. La confiance s'installe petit à petit et les acteurs mettent longtemps à parler le même langage.

- **Savoir dépasser l'obstacle réglementaire**, qui freine parfois la mise en œuvre dans son propre pays des expériences réussies dans d'autres pays.

Avec les collectivités :

- **Convaincre techniciens et élus du bien-fondé de l'investissement immatériel** que représente le soutien à l'innovation sociale, même quand les expérimentations menées ne sont pas fructueuses.

- **Dialoguer constamment avec les collectivités, les porteurs de projets ESS, dans une logique partenariale.**

L'échelle des micro-initiatives est sans doute la bonne échelle qui permet de faire avancer de manière concrète l'Europe sociale qui peine à avancer de manière institutionnelle.

Table ronde & mise en commun

Après ces temps en ateliers, 5 élus sont invités, en table ronde, à s'exprimer sur les axes forts qui y ont été abordés.

La parole à **Pierre Grosset**, conseiller régional délégué à l'ESS, Conseil régional de Franche-Comté, **Jean-Paul Barchy**, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, **Michel Dinet**, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, **Lovely Chrétien**, vice-présidente aux actions relevant de l'économie des entreprises, Conseil régional de Lorraine, et **Christiane Bouchart**, présidente du RTEES.



Appels à projets et droit à l'expérimentation

[Pierre Grosset]

“Les discours entendus depuis le début de la journée montrent que l'ESS ne doit pas avoir de dogme. Par exemple, il ne sert à rien de choisir entre l'appel à projet et le droit d'expérimenter (l'appel à projet peut d'ailleurs inclure de l'expérimentation.) **Le tout est d'être dans l'équilibre.** Certains sont plus à l'aise avec les appels à projets, qui donnent l'impression de “contrôler” les choses, mais dans le développement de l'ESS, il faut aussi laisser une part à l'inventivité et lâcher les rênes. D'autres sont pour l'expérimentation pure, mais elle a des limites, qui sont les limites du raisonnable pour un responsable de politiques publiques. Il faut accepter d'expérimenter dans l'expérimentation et dans les appels à projets, innover dans les manières de faire émerger l'innovation.”

S'inspirer d'autres expériences

[Pierre Grosset]

“Dans l'ESS, nous devons passer notre temps à nous enrichir de ce que les autres font bien, les collectivités doivent être en recherche permanente d'autres expérimentations, d'autres expériences. **Répliquer doit être un leitmotiv.** On parle beaucoup des PTCE qui doivent permettre de créer de l'emploi, les collectivités doivent accompagner ces dynamiques, répondre positivement à l'appel à projets lancé par le gouvernement, de manière à ce que, partout, il y ait des PTCE, dans l'industrie, dans la culture, dans les services... Et les répliquer.”

[Jean-Paul Barchy]

“L'échange est effectivement ce qui fait avancer les choses. Il faut copier les bonnes recettes, et comprendre pourquoi d'autres ont échoué ou pourquoi nous avons échoué nous-même. Le rôle de l'élu n'est pas d'inventer des choses ; il y a des gens qui font, allons voir ce qu'ils font. C'est un peu le rôle des journées comme celle-ci, **c'est le rôle des réseaux** (et notamment du RTEES).”

Les financements

[Lovely Chrétien]

“À la BPI, une petite enveloppe (500 millions d'€) est réservée à l'ESS au niveau national. L'objectif aujourd'hui est qu'elle soit répartie de manière équitable sur les territoires et que les sommes attribuées ne le soient pas seulement à des grands projets. Une petite entreprise, qui ne va créer que quelques emplois, doit pouvoir accéder à ces crédits. Ce qui n'est pas sûr...

Mais d'autres formes de financements sont possibles : des financements qui viennent du terrain, différents suivant les régions, mais qui peuvent se dupliquer d'une région à l'autre. L'épargne solidaire, par exemple, qui implique les citoyens, est essentielle : il faudra compter sur elle pour entraîner la BPI, qui ne viendra que s'il y a d'autres partenaires financiers. C'est un effet d'entraînement : **plus les soutiens financiers (citoyens, structures...) seront mobilisés autour d'un projet, plus le projet aura de chances de convaincre.**



[Jean-Paul Barchy]

“Le fait que les Régions président le conseil d'orientation de la BPI leur permet de se mettre en contrepoint et en force de dialogue. Il faut continuer les actions sur les territoires. Le conseil régional de Champagne-Ardenne travaille sur la mutualisation d'outils et d'établissements bancaires, en appuyant les projets et en se portant caution. Il a par exemple également mis en place la première plate-forme financière privée à échelle régionale qui fait appel à tous les acteurs, fonds d'investissement privés, notaires, business angels, citoyens... qui, par la mutualisation de leurs moyens, deviennent acteurs et financeurs de l'ESS. **Il faut se servir de cette régionalisation pour changer la donne.**”

[Christiane Bouchart]

“Des outils fiscaux sont absents de la loi, **notamment le mécénat d'entreprise ou l'utilisation des fonds de dotation.** C'est un travail que le RTEES porte avec le Labo de l'ESS, pour faire bouger la loi bancaire et qu'une partie de l'épargne d'un territoire revienne sur le territoire. Pour réussir à mieux mobiliser l'épargne salariale vers l'ESS. Si nous voulons changer d'échelle, il faut aussi avoir des moyens financiers suffisants pour le faire.”

Comprendre les inter-dépendances territoriales

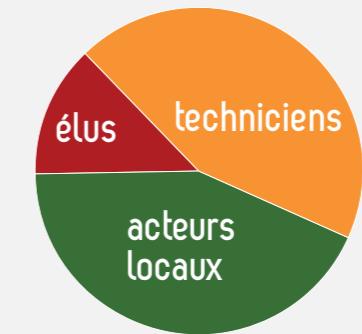
[Michel Dinet]

“Les territoires industriels en mutation ou les secteurs ruraux qui n'avaient rien à attendre ni de l'industrialisation, ni de la désindustrialisation, ont compris qu'une intervention par le haut ne leur apporterait pas de solutions. Cette habitude a conduit les acteurs à prendre le temps de connaître leur territoire, leurs fonctionnements et d'être en mesure ensuite d'avoir envie d'agir avec un respect mutuel. **Cette compréhension de la transversalité et des interdépendances a permis de voir émerger des élus**, moins gestionnaires d'équipements et de services, qu'animateurs d'une réflexion commune.”



Retours d'ambiance des territoires

En début d'après-midi, pendant 45 minutes, une visio-conférence a connecté les 4 territoires. Le temps pour chacun de ressentir les ambiances des 3 autres rencontres, et l'occasion de donner la parole aux présidents ou maire des collectivités accueillantes ou co-organisatrices éparpillés aux quatre coins de France. Petit tour d'horizon des thématiques et enjeux abordés pendant la matinée, à travers la voix des élus rapporteurs.



Grand Ouest

Laurence Fortin, Conseillère régionale de Bretagne déléguée à l'ESS



Près de 50 personnes, issues de conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes, mairies, ont participé aux ateliers de la matinée du Grand Ouest. La consigne était simple : être transparent sur les réussites et difficultés rencontrées et éviter la langue de bois.

En configuration type « World café », les participants ont planché par groupe de 6 sur 3 questions : que signifie collectivités et ESS ? Comment mieux travailler ensemble ? Et quelles propositions pour avancer ?

De ces échanges riches sont ressortis plusieurs points forts :

- la nécessité d'une volonté politique forte, à échelle locale comme régionale,
- l'importance de la sensibilisation des élus et techniciens, qu'ils fassent partie de l'ESS ou non,
- la nécessaire répartition des rôles et la coordination des politiques (l'importance des régions ayant souvent été reconnue)
- l'intégration de l'ESS dans les schémas et politiques économiques, avec des politiques de soutien à l'innovation sociale

L'ESS est un secteur riche ; ses politiques seront utiles et efficaces si elles sont co-construites avec les acteurs.



Sud-Ouest

Bérénice Vincent-Delpeyrat, Vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine, en charge de l'économie solidaire et de l'innovation sociale

Tous les échelons de collectivités étaient présents dans le Sud-Ouest. Les questions de la coopération, de la démocratie, de la transversalité, des usages avec les acteurs et les citoyens ont sous-tendu les échanges de la matinée.



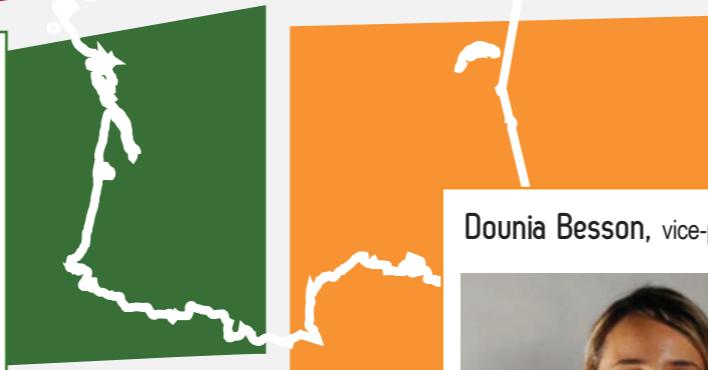
Des interrogations auxquelles doivent répondre des éléments d'autant plus pragmatiques et pertinents.

Quels leviers ? Quels modes de fonctionnements ? Quels moyens ? Quels écueils ? Les politiques d'ESS doivent elles-mêmes incarner les valeurs de l'ESS dans leur manière d'être et de travailler.

En Corrèze, par exemple, la transversalité et l'implication des services se traduit par une ligne budgétaire partagée. Il faut sortir des fourches caudines habituelles, inventer de nouveaux modes de décisions et les intégrer dans les documents de planification, les schémas de développement, les projets européens, les schémas régionaux... et donner de la visibilité à l'ESS.

“Le statut d'élue demande de conjuguer performance et philosophie”

L'économie sociale et solidaire est un mouvement ascendant, territorialisé, qui concerne tous les acteurs, usagers, politiques, habitants. Les élus le sont au service des habitants et des territoires ; un statut qui demande de conjuguer performance et philosophie. Et l'ESS les y aide beaucoup.



André Corzani, vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, délégué à l'économie solidaire



“Les collectivités doivent se considérer comme des acteurs locaux”

Plus de 160 participants, chefs d'entreprise, porteurs de projets, collectivités ont assisté aux débats de la matinée du Grand-Est.

Répartis en 4 groupes, ils ont travaillé sur 5 thèmes : la créativité, les dynamiques territoriales, la mobilisation des moyens et la notion du local-global. 3 idées fortes ont été dégagées :

- la volonté politique, que l'ensemble des collectivités doit porter. Même si une loi la renforce à échelle nationale, elle n'a pas vocation à tout régler. C'est ce qui constitue l'essence même de l'ESS : la nécessité de réfléchir dans et en dehors du cadre.
- redonner à l'audace ses lettres de noblesse : tâtonner, expérimenter, chercher, et se donner le droit à l'erreur.
- le décloisonnement des services et des champs de l'ESS.

Les collectivités, nationales, régionales, départementales, locales, doivent se considérer comme des acteurs locaux pour être en capacité d'apporter des réponses aux porteurs de projets de leur territoire. Territoire étant vécu comme le lieu vecteur, où il y a rencontre, articulation, efficience entre l'idée, les partenaires que nous fédérons et la consistance que nous donnons à l'ensemble. Oui, ça marche, oui, nous dégagons des espaces nouveaux. Et oui, l'ESS est bien incontestablement un modèle économique à part entière et a raison de se revendiquer comme tel.

Nord-Est

Dounia Besson, vice-présidente à l'insertion, l'emploi et l'économie solidaire, communauté urbaine de Lyon



La journée, très riche, du Sud-Est a démarré sous forme d'ateliers et tables rondes. Des débats sont ressortis plusieurs points :

- **le rôle fondamental**, qui n'apparaît pas dans le projet de loi, que doivent jouer les collectivités à tous les niveaux, conseils généraux, conseil régional, agglomérations, futures métropoles. Un rôle qui peut être celui d'animateur, de médiateur ou de facilitateur, avec pour objectif de permettre aux acteurs de s'organiser et de se professionnaliser.
- **l'importance de décloisonner** les services au sein des collectivités et au sein des familles de l'ESS. L'économie sociale et solidaire doit irriguer, de façon transversale, toutes les politiques publiques.
- **l'emploi**, et notamment les emplois d'avenir qui peuvent être un levier important pour les structures de l'ESS. Ces contrats étant éligibles en priorité pour les jeunes issus des quartiers en CUCS, un travail de fond sur les représentations de ces publics et sur les parcours de formation pourra être réalisé (avec la Région notamment).

La coopération ne se décrète pas, elle prend du temps, demande de la confiance, se construit petit à petit. Si la future loi apporte un cadre général, l'ancrage territorial de l'ESS ne pourra exister sans les collectivités et les citoyens.

Sud-Est

Coopération territoriale : qu'en pensent les élus ?

À l'image de ce qui fait la force du RTES, la visio-conférence a donné la parole aux représentants des différents niveaux de collectivités impliquées dans ces journées : conseil régional, général, communauté urbaine, commune... Présidents et Maire se sont connectés le temps d'un échange sur leur vision des politiques d'ESS et leur mise en oeuvre dans les territoires.

Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne



“ L'ESS favorise la création ou la reprise d'activités. Or plus du tiers des artisans et de petites entreprises sont en phase de recherche de repreneur. La reprise d'une PME par ses propres salariés se développe et permet de faire face au risque de disparition de ces activités.

Le développement des formules associatives, coopératives, mutualistes..., touche tous les territoires (urbains et ruraux) et tous les secteurs d'activité. Ces modèles répondent aux besoins des habitants, auxquels l'économie de marché traditionnelle ne répond plus, et s'inscrivent dans un état d'esprit : celui de la proximité.

L'ESS est également un outil de réinsertion pour les populations en difficulté et exclues de l'activité. Les systèmes associatifs ou coopératifs facilitent les parcours de transition professionnels et certaines structures (entreprises d'insertion, associations intermédiaires...) ont pris une très grande importance aujourd'hui.

L'ESS, parce qu'elle est à mi-chemin entre le public et le privé, a besoin de s'appuyer sur les élus et les collectivités pour progresser et se renforcer. Les régions y ont une mission particulière, qui doit sans doute être encore renforcée, de pilotage du développement économique. Les préfets sont les garants de l'application de la loi républicaine, mais, si on croit en la décentralisation, il est nécessaire qu'un jour soit enfin créé un nouvel équilibre entre l'Etat central, ses représentants sur le terrain et les élus légitimement reconnus par le suffrage universel.”

L'ESS en Champagne-Ardenne

Les Assises régionales de l'ESS, organisées tous les 3 ans, permettent de bâtir le programme pluriannuel d'actions, qui s'articule autour de trois grands axes : rapprocher les acteurs (soutien aux têtes de réseaux, appui à l'émergence de PTCE...), accompagner les porteurs de projets (appui à l'émergence et à la création de projets, formation, filière universitaire,...) et ancrer l'ESS dans les territoires et dans les différents domaines (agriculture, énergies renouvelables...)

Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle



“L'effet réseau, qui est ici en train de s'amplifier, est extrêmement important. Les micro-initiatives et petits projets font progressivement sens et efficacité avec quelques éléments de conviction et de principes. Il faut arrêter de courir derrière la compétence ; le chef de file en économie est la Région, autour de laquelle il faut articuler les actions, tout comme le chef de file dans le domaine de la solidarité, le Département, doit articuler son action avec les régions (sur la formation professionnelle par exemple). Ces méthodes de travail sont extrêmement importantes à rappeler : elles relèvent de la gestion de la complexité. Cette articulation contribue à mobiliser l'ensemble des partenaires et à les mettre en synergie autour de 3 principes propres aux collectivités : la transversalité, la mobilisation citoyenne et la territorialisation.

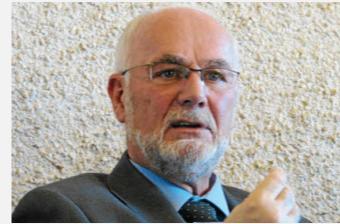
La question des territoires

Les territoires ne sont pas seulement les périmètres de pouvoir, délimités par les collectivités : ils sont des périmètres de construction de

Exemples en Meurthe-et-Moselle

Les “petits déjeuners du développement local” permettent aux acteurs d'échanger autour de leurs projets et de leur territoire de façon conviviale. L'objectif : constituer un effet réseau et “faire apparaître l'envie de faire les choses”.

Des comptoirs de l'ESS ont été mis en place dans chaque territoire de vie : chacun peut s'y accouder (au sens littéral du terme) autour d'un café pour discuter, feuilleter les documents mis à disposition... “Nous partons du principe que chaque idée doit être accompagnée et soutenue”, explique Michel Dinet. “Même si ça ne marche pas. Nous devons construire progressivement un mode de travail et d'économie qui soit dans le qualitatif plus que dans le quantitatif.”



Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

“Pour des collectivités telles que les conseils généraux, s'inscrire dans l'ESS n'est pas seulement un choix, c'est une obligation. L'ESS n'est pas seulement une nouvelle organisation de l'économie, une nouvelle place donnée au salarié dans l'entreprise avec la possibilité de s'y exprimer et d'exercer sa citoyenneté, l'ESS s'inscrit dans une certaine conception de la société. Société dans laquelle chacun peut trouver sa place, s'épanouir, exprimer ses talents, et espérer s'insérer de la meilleure façon possible à l'intérieur de la cité.”

Accompagner le développement de l'ESS

Le modèle vécu actuellement a des conséquences néfastes. Parmi elles, la négation même de la citoyenneté et la transformation de l'individu en consommateur. Pour le système libéral, le bonheur est la possibilité d'acheter de nouveaux produits, et s'endetter pour les acheter. Alors que l'idée du bonheur est une alchimie qui naît de la bonne adéquation entre ce qu'on est, son environnement, son état de santé, ses relations sociales,... Il faut retrouver ces valeurs premières, un certain idéal, une certaine conception du développement. Les collectivités sont les premières concernées : elles sont les échelons de proximité qui peuvent promouvoir, aider et soutenir l'ESS.”

L'ESS en Ille-et-Vilaine

Dès 2004, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine engage une politique en faveur de l'ESS, et travaille notamment sur : le changement des indicateurs d'évaluation du PIB en indicateur de développement humain, la mise en place de comités consultatifs, la mise en place d'un Cluster “éco-activités”, la création d'une maison de l'ESS, le lancement d'une monnaie complémentaire...

Vincent Feltesse,

président de la Communauté Urbaine de Bordeaux



“Il faut sortir de ce fantasme administratif de penser l'élu en inventeur. Les structures de terrain sont souvent très en avance dans la conception des politiques publiques : ce sont elles qui inventent et qui inspirent les élus. Ils doivent être à l'écoute de cette capacité d'initiatives du territoire. Et la suivre.”

Pendant longtemps, les mouvements associatifs et ESS, générateurs d'idées et inventeurs d'initiatives, ont été subventionnés par les collectivités locales. Avec la raréfaction des crédits, l'appel d'offres s'est généralisé. Le problème est qu'il est parfois antinomique avec la capacité d'initiatives sur le terrain. L'appel d'offres doit être exigeant dans les critères sans freiner la créativité des acteurs.

ESS, économie et richesse

Le fléchage des crédits de la BPI sur l'ESS a permis d'intégrer l'économie sociale et solidaire dans l'économie. Si les collectivités locales le font depuis quelques années, au niveau de l'Etat, c'est une grande nouveauté. Nous sommes dans un moment de bascule en terme idéologique. Il faut arrêter d'avoir une focalisation unique sur un seul principe d'activité économique. Rappelons que l'ESS en France et le mouvement mutualiste pèsent plus lourds en termes de richesse et d'emplois que les entreprises du CAC 40.”

Et à Bordeaux ?

L'ESS est présente dans les politiques et actions mises en place : organisation de manifestations régulières (mois ESS...) et ponctuelles (forum de l'économie collaborative), soutien aux cœveuses d'ESS, participations au capital de coopératives -notamment dans le domaine de la mobilité-, une chargée de mission dédiée,... Dans l'agglomération bordelaise, l'ESS a toujours été fortement considérée et accompagnée. “Cela correspond aussi aux parcours de vie d'élus”, explique Vincent Feltesse. “Alain Rousset, président de Région, a beaucoup travaillé avec le secteur associatif, et j'ai moi-même beaucoup travaillé avec les structures de l'ESS.”

Jean-Marc Lespade, maire de Tarnos



“La ville de Tarnos (12000 habitants) a un long passé industriel et compte encore 5600 emplois dans ce secteur, dont une partie située sur le port de Bayonne. Elle fait partie d'un bassin de vie en pleine expansion qui comprend historiquement un certain nombre de SCOP.”

Il y a un peu moins de 30 ans, un comité de bassin d'emploi est créé. Véritable conseil de développement, il réunit l'ensemble des acteurs du territoire : élus, chefs d'entreprise, représentants de salariés, de grandes institutions... Sous statut associatif, il a la particularité d'être professionnalisé : une dizaine de salariés y travaille. Ce comité réfléchit, cogite, envisage des perspectives de développement. Et impulse aussi des actions. Il a par exemple accompagné la création de plusieurs groupements d'employeurs, dont un sur les métiers du BTP qui réunit 150 entreprises du bassin, et la création d'une SCIC sur la restauration qui produit quotidiennement 100 000 repas, destinés à alimenter les salariés de la zone industrielle, les personnes âgées, les groupes scolaires... Le restaurant compte aujourd'hui une quarantaine de salariés dont 14 en insertion.

L'ESS relève du développement économique

La question de l'ESS n'est pas dissociée de la vision d'ensemble du développement économique. L'économie sociale et solidaire, c'est surtout penser et faire de l'économie autrement, en dehors des logiques simples de profit et de rentabilité. Dans ces logiques, la notion de droit de regard des salariés et de démocratie au sein de l'entreprise est fondamentale.”

Vers un projet territorial de coopération

La commune de Tarnos a lancé la construction d'un Projet territorial de coopération sur l'ESS, projet qui a été retenu comme “PTCE” témoin en 2012. Ce pôle, qui regroupe une vingtaine d'acteurs de l'ESS, hébergera notamment un centre de formation, pour les métiers de services ou du BTP, géré en SCIC, et auquel seront associées les entreprises adhérentes du groupement d'employeurs. L'objectif général : réunir l'ensemble des acteurs de l'ESS du Sud Aquitain et mutualiser services et compétences.

Merci

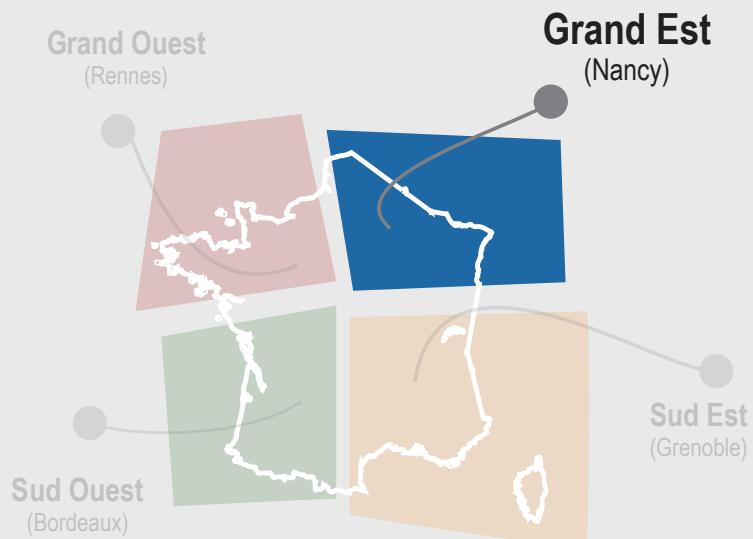
Aux intervenants (par ordre alphabétique) :

Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, **Christiane Bouchart**, conseillère déléguée à l'ESS, Ville de Lille et Lille métropole Communauté Urbaine, **Lovely Chrétien**, vice-présidente aux actions relevant de l'économie des entreprises, Conseil régional de Lorraine, **André Corzani**, vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, délégué à l'économie solidaire, **Michel Dinet**, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, et **Pierre Grosset**, conseiller régional délégué à l'ESS, Conseil régional de Franche-Comté.

Aux animateurs et rapporteurs de ateliers de travail

À l'animatrice de la table ronde, **Anne-Cécile Mailefer**, du Mouves

*Aux techniciens des collectivités co-organisatrices, et notamment à **Nicolas Cimbaro**, membre du cabinet du Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, **Aurélie Marand**, responsable du service ESS, conseil régional de Lorraine, et **Sandra Guilmot**, Chargée de mission ESS, ville et communauté urbaine de Strasbourg.*



RTES - Janvier 2014
Imprimé sur papier recyclé par



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire